

Conserver la biodiversité du Parc national du Diawling

Une gestion durable et participative

Restaurer et conserver les écosystèmes

Créé en 1991 sous l'impulsion de l'UICN, le Parc national du Diawling (PND) en Mauritanie avait pour principal objectif la restauration de l'environnement, mis à mal par les barrages de Diama et de Manantali. Ces derniers, construits dans les années 1980 pour réguler les crues du fleuve Sénégal, stopper les remontées salines et développer l'agriculture conventionnelle, ont profondément impacté les dynamiques hydrologiques et écosystémiques. Ils ont causé le déclin de la faune et de la flore du delta et le départ des habitants de la zone, privés de leurs moyens d'existence.

La reprise des dynamiques estuariennes a été rendue possible grâce à la construction d'un système complexe d'ouvrages hydrauliques, de digues, et à une intervention active du gestionnaire.

Site classé Ramsar (zone humide d'importance internationale) depuis 1994, le PND comptait en 1993 moins de 1 000 oiseaux. On en dénombre aujourd'hui plus de 100 000 lors du comptage annuel.

Depuis 2015, le projet mène des actions de restauration des milieux à travers la plantation d'espèces autochtones (arbres de mangroves et *sporobolus*) et la lutte contre les plantes invasives (prosopis, typha, etc.). Un suivi écologique systématique est mis en place pour mesurer la santé des

écosystèmes tandis qu'un dispositif de surveillance veille à limiter le braconnage et à sensibiliser les populations riveraines.

La cogestion et la gouvernance partagée

L'action du GRET, renforcée par la Convention Programme établie en 2019 avec l'AFD et intitulée *Communs et gouvernances partagées autour des ressources, territoires et services*, cherche à accompagner l'émergence de « communs » en stimulant l'action collective autour d'un territoire, de ressources, et d'une communauté d'acteurs locaux et institutionnels interdépendants.

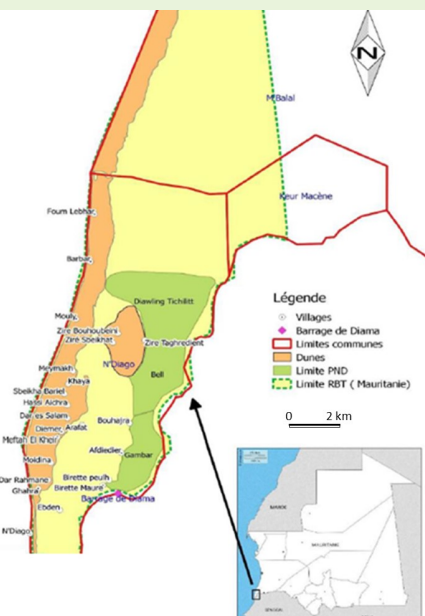
Le GRET se positionne en tant que facilitateur et mène depuis 2015 un processus de concertation au sein duquel les acteurs locaux ont identifié des zones pilotes vouées à être cogérées dans l'aire périphérique du PND, élaboré des scénarios d'avenir et co-construit des Plans de gestion locaux. Ce processus aboutira à l'émergence d'une Association de gestion des ressources naturelles (AGRN), qui regroupe des habitants de 25 villages, usagers de ces espaces pour leurs activités (de pêche, d'élevage, de maraîchage ou d'artisanat). L'association pourra alors signer des conventions locales avec les acteurs institutionnels de la zone (PND et Commune) et participer à la gouvernance et la gestion de ces zones ainsi que de leurs ressources.

Les objectifs du projet

- **Restaurer et conserver** les habitats, espèces et l'ensemble de la biodiversité du PND et des zones périphériques.
- **Promouvoir la cogestion** et les pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles.
- **Accompagner le développement** de filières de valorisation des ressources naturelles.

Les acteurs du Commun

- **Le Parc national du Diawling** (établissement public) : gestionnaire de l'aire protégée.
- **Les populations riveraines** : usagers des ressources naturelles, regroupées au sein des Unions de métiers (UdM) et de l'Unité de gestion des ressources naturelles (UGRN).
- **La Commune de N'Diogo** : collectivité locale dans laquelle se situe le parc et sa zone périphérique.





Concertation des membres d'une coopérative d'artisans autour de la commercialisation des graines de nénuphar

L'appui aux filières

Le retour de la biodiversité et des ressources naturelles a permis aux populations de revenir dans la zone et aux activités traditionnelles de reprendre leur cours, au rythme des saisons et des inondations. Parmi elles : l'artisanat. Le projet appuie le développement de certaines activités ancestrales menées et contrôlées presque exclusivement par des femmes, comme la production et la commercialisation de graines et farine de *Nymphaea*, un aliment du quotidien pour les générations passées, aujourd'hui presque oublié, ou encore la fabrication et la vente de nattes de *Sporobolus*, présent encore apprécié lors de la célébration des mariages. D'autres activités plus innovantes sont testées et documentées comme la fabrication de charbon ou de compost à partir de l'envahissant typha.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Restauration et conservation des habitats

- Un observatoire est créé, un zonage écologique ainsi qu'un monitoring de la biodiversité sont mis en place.
- L'influence négative des espèces envahissantes est réduite et des espèces à valeur écologique et économique sont restaurées.
- Les scolaires du PND sont sensibilisés aux enjeux de conservation du PND.

Cogestion et exploitation durable

- Le système de cogestion des ressources naturelles et de régulation des usages et

les instances formelles de gouvernance partagée sont mis en place.

- Un comité pluridisciplinaire de suivi hydrologique est constitué et mis en place, et des scénarios annuels d'inondation sont définis.

Développement des filières de valorisation des ressources naturelles

- La filière nénuphar est accompagnée et les techniques de valorisation et de conditionnement sont formalisées.
- La filière de production de nattes de *Sporobolus Robustus* est structurée.
- Des expérimentations pour l'émergence de filières de valorisation du typha en compost et fourrage sont menées.

Des solutions... fondées sur la nature !

Parce que le développement ne passe pas seulement par la construction d'infrastructures onéreuses, avec des coûts de maintenance parfois hors de portée des acteurs locaux et des bénéficiaires qui ne profitent pas toujours aux plus vulnérables, les actions mises en œuvre dans le cadre du projet visent à renforcer la résilience des populations de la zone en sécurisant leurs moyens d'existence par une gestion durable et collective de leur principal

capital : les ressources naturelles. Sensibilisés à la logique écosystémique, les acteurs locaux protègent une biodiversité qui leur fournit des services essentiels et contribuent, par le maintien des services environnementaux et la restauration des milieux naturels, à atténuer les changements climatiques. Enfin, formés à la gouvernance et à la gestion de leurs biens communs, les populations sont renforcées dans leurs capacités à s'adapter collectivement, notamment aux changements climatiques et à ses effets.

Illustration des activités du projet



Cartographie participative des ressources et des usages



Promotion des graines de nénuphar et nattes de *Sporobolus* à Nouakchott



Éleveur transhumant à la recherche de pâturage au Parc national du Diawling

BUDGET TOTAL DE 973 277 € FINANCÉ PAR :



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des Fondations Mava et Ensemble, du BaCoMaB, du Parc national du Diawling et de l'Agence française de développement.

REPRÉSENTATION DU GRET EN MAURITANIE :

Tevragh Zeina BP 5261, Nouakchott, Mauritanie
tel : (222) 45 25 84 96 / email : mauritanie@gret.org

www.gret.org

Contact en Mauritanie :

Abderrahmane N'DONGO – ndongoa_mr@gret.org
Mamadou DIA – mdia_mr@gret.org

Contact au siège : Emmanuel DURAND – durand@gret.org

Photos : © Gret